

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
B L A I N

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq Octobre, à vingt heures et cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 19 Octobre 2018.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 3.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, MM. POINTEAU Jean-Luc et CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François, CODET Stéphane et BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne, LE BOUEDEC Christiane et ORDRONNEAU Séverine, MM. PAITIER Christophe, PELÉ Martin, PLANTARD Thierry, PONTAC Serge et RICARDEAU James, Mme SCHLADT Rita et M. TANI Florent.

EXCUSÉES : Mme DUBOURG Yolande (*pouvoir à M. Jacky FLIPPOT*), Mme AUBRY Sylvie (*pouvoir à Mme Christiane LE BOUEDEC*) et Mme PELÉ LEGOUX Laurence (*pouvoir à Mme Rita SCHLADT*).

ABSENT : M. MORMANN Cédrick.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Nathalie GUIHOT et Marie-France GUIHO.

OBJET :	Tarif de location des équipements festifs 2019.
----------------	--

N° 2018 / 10 / 15

La Ville de BLAIN est propriétaire de certains équipements festifs qui font parfois l'objet de demandes de prêt de la part de communes ou d'associations.

Il est précisé :

- Le prêt aux particuliers et aux acteurs privé est exclu.*
- Les communes du pays de Blain, comme les associations non blinoises, sont maintenant soumises à tarification.*
- Le matériel susceptible d'être mis à disposition est constitué du matériel pour lequel une tarification est fixée. L'absence de tarification, payante ou gratuite, équivaut à la décision de ne pas permettre la mise à disposition de l'équipement. Hors panneaux de sécurité et rubalise.*
- Forfaitisation du tarif de mise à disposition de la Scène Mobile incluant déplacement et main d'œuvre pour le montage et le démontage par les services techniques : 1000 euros*
- Dissociation du tarif pour le podium fixe selon la surface mise à disposition, inférieure à 50m² et supérieure à 50 m².*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Sport - Vie Associative du 27 Septembre 2018,

Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,

.../...

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- **FIXE** pour l'année 2019, les tarifs de location suivants :

SCENE MOBILE	Modalités de facturation	Ville de Blain	Pays de Blain		Tarif 2019
		Asso.	Communes	Asso.	
Scène mobile par manifestation Forfait montage / démontage	Forfait par manifestation	Gratuit	Payant	Payant	1 000,00 €
Modalités de mise à disposition : Priorité aux manifestations municipales et/ou d'initiative blinoise Sous réserve de disponibilité de l'équipement et des services techniques Transport et montage de la scène mobile par les Services Municipaux					
EQUIPEMENTS FESTIFS	Modalités de facturation	Ville de Blain	Pays de Blain		Tarifs 2019
		Asso.	Communes	Asso.	
Podium fixe (de 50 à 100m ²) par manifestation	Forfait qqsoit la taille	Gratuit	Payant	Payant	228,00 €
Podium fixe (de 4 à 50m ²) par manifestation					114,00 €
Remorque Plateau Podium (5mlx2,25ml)					50,00 €
6 Praticables, module de 2mx 1m, par manifestation	Prix * nb				24,00 €
Armoire électrique par manifestation	Prix * nb				117,00 €
Rallonge par 5 mètres et par manifestation	Prix / 5 * longueur totale				3,10 €
Barrières de sécurité par manifestation	Prix * nb				3,00 €
Grilles exposition par manifestation	Prix * nb				13,00 €
Tables avec 2 tréteaux par manifestation	Prix* nb				3,00 €
Chaise par manifestation	prix * nb				0,30 €
Grilles de chantier	prix * nb				4,00 €
Spots électrique	prix * nb				10,00 €
Guirlandes électriques	prix * nb				15,00 €
Passages de cables (10mL)	Prix * nb				30,00 €
Tourets électriques	prix * nb	30,00 €			
Sous réserve de disponibilité de l'équipement et des services techniques Priorité aux manifestations municipales et/ou d'initiative blinoise Pour les demandes non blinoises : Matériel à venir retirer au CTM - Transport du matériel à la charge du demandeur Rappel : pas de véhicule mis à disposition pour le transport des matériels prêtés ou loués					

.../...

- *FIXE un système de caution pour le prêt de la sono portable qui est utilisable par les associations blinoises avec une fonction micro de base, et une fonction vidéoprojecteur dans la seule salle Henri Dunant. Le montant de cette caution est fixé à 800 €.*

Vote : 23 pour – 5 abstentions.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 30 Octobre 2018,
Le Maire,

